

Certificat de spécialisation Audit et contrôle légal des comptes

CS0600A - 0 crédits

Niveau(x) d'entrée : Aucun niveau requis

Niveau(x) de sortie : Aucun niveau spécifique

Lieu(x) : Non proposé en présentiel au Cnam HdF, nous contacter



PRÉSENTATION

Public / conditions d'accès

Fondamentaux de la discipline connus.

Les inscriptions à cette formation s'effectuent directement auprès de L'INTEC, 40, rue des Jeûneurs, Paris 2ème.

Objectifs

Préparation aux techniques d'audit et du commissariat aux comptes (dont notamment la maîtrise des normes internationales d'audit et de contrôle des comptes).

INFORMATIONS PRATIQUES

Une note minimale de 10/20 doit être obtenue à l'examen final pour la délivrance du certificat de spécialisation. Le sujet de l'examen final est le même pour tous et, bien évidemment, se déroule au même moment dans tous les centres d'examen de l'INTEC.

Contenu de la formation

Tronc commun

Audit et contrôle légal des comptes

TEC712

0 ects

**Méthodes
pédagogiques:**

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation:

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.



Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap. Contactez : hdf_handicap@lecnam.net

Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.

Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au  **0800 719 720**
ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr